

médecin de la terre, sainte Anne le fera". Je promis immédiatement une grand'messe en son honneur, si elle le guérissait, et le lendemain, à notre grande stupéfaction, il avait pris un mieux sensible, dont le médecin était tout ravi. Merci donc, bonne sainte Anne, merci.—A. L.

ST-CASIMIR.—Dans le courant de l'année 1892 j'ai perdu tout ce que je possédais : une somme d'à peu près \$3,500. J'avais une famille de onze enfants, et me trouvais sans moyen de gagner le nécessaire. A force de prier la bonne sainte Anne, j'ai pu me procurer de l'ouvrage pour gagner le pain de ma famille.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES DE SAINTE ANNE (1)

Deux grâces obtenues. *Dame A. B. G.*—Santé rendue à la suite d'un pèlerinage. *Dame G. G., St-Léon.*—Trois grâces obtenues, dont l'une spirituelle, et les deux autres temporelles. *Dame J. N. C., St-Hyacinthe.*—Emploi trouvé et guérison de ma fille. *Dame F. B., St-Ours.*—Sainte Anne a deux fois guéri mon mari de graves maladies. *Dame A. O. P., Québec.*—J'ai été guérie d'un attaque sérieuse d'inflammation des intestins. *A. R., St-Michel, Bellechasse.*—Mère et enfant guéris après neuvaine. *St-Pierre Baptiste.*—Je dois à sainte Anne la guérison d'une jambe malade depuis quinze ans et qui me faisait beaucoup souffrir. *Dame J. E. B., Putnam, Coun.*—Plusieurs bienfaits. *Deux abonnées, L'Islet.*—Membre de ma famille guérie ; autres faveurs. *D. S., Arctic Centre, R. I.* Deux grandes faveurs. *Dame P. G., Montmagny.*—Guérison grâce à sainte Anne. *St-André, Kam.*—Faveur obtenue. *P. D., Sts-Ang.s.*—Faveurs signalées reçues. *Ab.*—Guérison opérée. *Mme P., St-Komuald.*—Vue conservée miraculeusement. *Dme L. P., Lordsburg.*—Grâces signalées reçues. *C. N., Hôpital Général.*—Maladie mortelle guérie. *F. L., Belle Dane.*—Affection nerveuse guérie. Aliénation mentale guérie. *Ste-Sophie.*—Guérisons et grâce obtenue. *E. F., St-Henri.*—Enfant préservé de la diphtérie. *Mme E. P., Ste-Foye.*—Santé recouvrée. *Dame L. T., St-Henri.*—Meurtrissure guérie. *D.*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous sommes tous entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ses faits.